



Direction des Routes, des Infrastructures et des Mobilité
Service Gestion du Trafic

Unité Temps Différé

sgt.transports-exceptionnels@alsace.eu

Destinataires :

Transporteurs
DDT
Site : Inforoute Alsace

**INFOROUTE
TRANSPORTS EXCEPTIONNELS**

Vous trouverez ci-dessous une liste de chantiers impactant la circulation des convois exceptionnels sur le réseau routier de la CeA. Tous les chantiers ne sont pas énoncés.

Cette liste ne dispense pas le transporteur d'effectuer la reconnaissance de l'itinéraire comme le stipule le cadre réglementaire.

Les travaux sur le réseau autoroutier ou structurant ainsi que les modalités de circulation des TE sur le territoire de la CeA figurent sur le site <https://inforoute.alsace.eu>

I) Prescriptions relatives aux modalités de circulation dans le Bas-Rhin

Sur notre site <https://inforoute.alsace.eu> (onglet TE), vous trouverez les modalités de circulation TE sur le réseau routier de la CeA :

Territoire du Bas-Rhin	Territoire du Haut-Rhin
Note et carte applicables au 01/01/2021 Prescriptions de circulation sur la D83	Carte réseau 72, 94 et 120 tonnes Restrictions de hauteur

II) Prescriptions générales de circulation

Franchissement des ouvrages d'art :

Afin de ne pas générer des effets dynamiques non souhaités, le convoi évitera toute manœuvre intempestive sur l'ensemble des ouvrages.

Reconnaissance de l'itinéraire :

Avant toute circulation de convoi, il est de la responsabilité du transporteur de s'assurer du passage du convoi en tous points du trajet : hauteur, largeur et rayon de giration.

Ouverture et fermeture des glissières sur RD83, RD483 :

Les entreprises spécialisées retenues par le pétitionnaire sont les sociétés CM2E et SAERT.

Les frais occasionnés pour la mise en œuvre de ces mesures sont intégralement à la charge du pétitionnaire.

Il est demandé au pétitionnaire d'informer les gestionnaires concernés, par mail, les dates et horaires prévisionnels d'ouvertures et de fermetures des glissières de sécurité, au minimum 15 jours avant le passage du convoi.

Accompagnement par les forces de l'ordre :

Pour toute circulation d'un convoi nécessitant un contre-sens sur les RD83, RD483 ou des bretelles des échangeurs sur le territoire de la CeA (Bas-Rhin et Haut-Rhin), la présence des forces de l'ordre est obligatoire aux points singuliers. L'accompagnement des forces de l'ordre, y compris une circulation exclusivement de nuit, est obligatoire sur le réseau autoroutier de gestion CeA dès que le gabarit dépasse 3,20 mètres de large ou 30 mètres de long (sauf prescriptions contraires mentionnées ci-dessous).

Signalisation :

Dans le cadre de la circulation d'un convoi nécessitant la dépose et repose de signalisation, celui-ci sera accompagné d'une équipe technique. Toute dépose de signalisation doit impérativement être reposée à l'identique après le passage du convoi.

Information – circulation sur le réseau routier 2x2 voies de la CeA :

L'information de circulation d'un convoi exceptionnel doit impérativement être communiquée aux centres routiers d'Alsace de la CeA concernés pour les itinéraires suivants et au minima 15 jours avant toute circulation et disposer du retour favorable :

Réseau routier	Centre routier d'Alsace	Contacts Bas-Rhin	Contacts Haut-Rhin
A35 entre Lauterbourg et l'A4 (EMS)	CAA Soufflenheim	cei.soufflenheim.sa@alsace.eu	
A352 entre Dorlisheim et l'EMS	CAA Ebersheim	cei.ebersheim.sa@alsace.eu	
A35 entre l'EMS et A35/D83 Saint-Hippolyte	CAA Ebersheim	cei.ebersheim.sa@alsace.eu	
D83 entre Saint-Hippolyte et D83/D1083 Kogenheim	CRA Sélestat	cra.selestat@alsace.eu	
D83 entre limite D83/D1083 vers Kogenheim et EMS	CRA Erstein	cra.erstein@alsace.eu	
D1063 contournement d'Haguenau	CRA Haguenau	cra.haguenau@alsace.eu	
D500 entre Dorlisheim et Obernai	CRA Molsheim	cra.molsheim@alsace.eu	
A35 entre Houssen et A35/D55 Baldersheim	CAA Sainte-Croix-en-Plaine		cei.rixheim.sa@alsace.eu
A35 entre A35/D55 Baldersheim et Saint-Louis	CAA Rixheim		cei.rixheim.sa@alsace.eu
A36 entre D1066/A36 Lutterbach et l'Allemande	CAA Rixheim		cei.rixheim.sa@alsace.eu
D83 Saint-Hippolyte, sens nord - sud, si basculement	CRA Lapoutroie		cra.lapoutroie@alsace.eu
D83 entre A35 Saint-Hippolyte et D83/A35 Houssen	CAA Sainte-Croix-en-Plaine		cei.rixheim.sa@alsace.eu
D83 entre limite D83/A35 Houssen et A36 Burnhaupt	CAA Soultz		cei.soultz.sa@alsace.eu
D430 entre Guebwiller et Illsach	CAA Soultz		cei.soultz.sa@alsace.eu
D1066 entre Brumath-Didenheim et Lutterbach	CAA Rixheim		cei.rixheim.sa@alsace.eu
D1066 entre Lutterbach et Vieux-Thann	CAA Soultz		cei.soultz.sa@alsace.eu

Rappel : Prescriptions de circulation sur le réseau autoroutier de la CeA

Pour les convois ≤ 3.20 mètres de largeur et ≤ 30 mètres de longueur :

- circulation autorisée de jour comme de nuit
- hauteur maxi 4.70 mètres

Pour les convois > 3.20 mètres de largeur ou > 30 mètres de longueur :

- circulation de nuit entre 22h00 et 5h00
- accompagnement obligatoire par l'EDSR sur le réseau autoroutier
- hauteur maxi 4.70 mètres

Circulation des TE en cas de basculement de la circulation :

- la circulation des TE de cat 1 est autorisée à franchir le basculement
- la circulation des TE de catégorie 2 et 3 est interdite
- hauteur maxi 4.70 mètres

Les centres autoroutiers doivent être informés 15 jours avant la circulation et le transporteur doit disposer d'un retour favorable.

III) Chantiers en cours sur le réseau routier départemental

Rappel : seul les transports exceptionnels de cat1 sont autorisés à circuler dans un basculement de circulation.

RD83 Benfeld

Travaux d'aménagement : liaison entre D83 et D829 avec création de 2 giratoires au niveau des raccordements et 1 ouvrage d'art sur la D83

Durée : jusqu'à mi 2027

Circulation des TE interdite sur la D83 de juin à novembre 2026 : motif création d'un ouvrage d'art sur la D83.

Pour information, durant cette période, la circulation des VL et PL se fera via un shunt 2x1 voies, route bidirectionnelle non adaptée à la circulation des transports exceptionnels de cat 2 et 3.

De juin à novembre 2026, la circulation des TE pourra se faire :

- Sens sud-nord via la D829 ou la D83, rue Joseph Siat pour rejoindre la D829 et retour sur la D83.

- Sens nord-sud par la D83, ouverture ITPC par la SAERT, circulation à contre-sens lors du basculement pour rejoindre la D829 et accompagnement des forces de l'ordre pour la gestion du trafic, l'ensemble au frais du transporteur. L'ITPC sur la D83 se situe au PR89+758.

RD83/RD426 Erstein

Travaux d'aménagement « mode de déplacement doux ».

Durée : jusqu'à octobre 2026

Sur la D426 au niveau de l'ouvrage d'art D426/D83 :

Route barrée du 16 au 28 février 2026

La circulation des transports exceptionnels est interdite entre les 2 giratoires.

Sur la D83, au niveau de l'ouvrage d'art RD83/RD426 :

Durant les travaux et dans les 2 sens de circulation, les transports exceptionnels de cat 1 et 2 pourront circuler sur la RD83 au niveau de l'ouvrage d'art D83/D426 sous réserve de respecter les prescriptions de gabarit ci-dessous :

Limitée à 4.70 mètres de hauteur dans le sens Sud – Nord

Limitée à 5.05 mètres de hauteur dans le sens Nord – Sud

Limitée à 3.50 mètres de largeur dans le sens Nord – Sud

Limitée à 3.50 mètres de largeur dans le sens Sud - Nord

La circulation des convois de catégorie 3 pourra se faire **sous réserve d'un avis favorable** du Centre Routier Alsace d'Erstein par tél 03.68.33.81.15, mail cei.erstein@alsace.eu, de Mrs stephane.koch@alsace.eu et herve.mull@alsace.eu.

Du 6 mars au 30 mai 2026 Circulation des transports exceptionnels interdite sur la D83 au niveau de l'ouvrage d'art RD83/RD426 :

Basculement de la circulation: les TE de cat 1 sont autorisés à circuler dans le basculement avec une hauteur limitée à 4.70 mètres.

Sous réserve d'une vérification géométrique de l'itinéraire, la circulation des TE d'un PTR jusqu'à 120 to pourra se faire :

par la route longeant le Rhin entre Marckolsheim et Eschau (D52, D426, D468)

par la D1422, D426, D500, D392 via Sélestat, Obernai, Dorlisheim, Entzheim

Rappel : la circulation des TE sur la D424, entre Sélestat et Marckolsheim, est limitée à 100 tonnes.

Vu le chantier en cours durant jusqu'en octobre 2026, pour toute circulation de convois exceptionnels à venir et le plus tôt en amont, il est impératif que chaque transporteur prenne contact avec Mr stephane.koch@alsace.eu (tél **0603695908) et herve.mull@alsace.eu afin de vérifier et de disposer des périodes effectives de possibilité de circulation selon le gabarit.**

De plus, il est fortement conseiller que le transporteur organise une réunion avec Mr Koch Stéphane pour définir des modalités d'exploitation et de circulation.

RD105 Saint-Louis

Création et ripage des bretelles aux échangeurs 36 et 37,

mise à 2x2 voies de la RD105 entre le giratoire d'entrée de Saint Louis et le giratoire du Fret de l'Euroairport

Durée : jusqu'au 31 décembre 2026

Mesures d'exploitation :

Neutralisation des voies de circulation ou de bande dérasée de droite ou de gauche, fermetures de bretelle, accès de chantier, limitations de vitesse (voir les arrêtés de circulation sur le site www.inforoute.alsace.eu)

Jusqu'à fin 2026 : dévoiement de la D105 avec mise en service d'un ouvrage d'art provisoire au niveau de l'A35 Saint-Louis : le transporteur doit impérativement faire une reconnaissance de l'itinéraire et faire une vérification géométrique de passage. Les convois à fort gabarit devront modifier leur itinéraire.

RD815 Gungwiller - Weyer

Travaux d'entretien.

Durée : du 19 au 30 janvier 2026, entre 8h00 et 17h00.

Mesures d'exploitation :

Route barrée, déviation par les D815, D740, D1061E04, D340, via les communes de DRULINGEN, WEYER, BERG, GUNGWILLER.

IV) Chantiers en cours sur le réseau autoroutier

A35 secteur Saint-Louis

Travaux d'aménagement entre les échangeurs 36 et 37
Mise en 2x3 voies de l'A35 de l'échangeur 36 à l'échangeur 37,
Création d'une collectrice entre les échangeurs 36 et 37,
Création de bretelles aux échangeurs 36 et 37

Période : jusqu'au 31 décembre 2026

Mesures d'exploitation :

A35 Sens 1 :

- Circulation sur la voie de droite de 3.20m et la voie de gauche de 2.80m. Une bande d'arrêt d'urgence (BAU) de 3.00m est conservée.

Suppression de la bande dérasée de gauche

Limitation de vitesse à 70 km/h sur la zone chantier

Interdiction de dépasser pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes sur la zone chantier

Limitation de vitesse à 110 km/h en dehors de la zone de chantier depuis l'échangeur n°35

A35 Sens 2 :

- Circulation sur la voie de droite de 3.20m et la voie de gauche de 2.80m. Une bande dérasée de droite (BDD) de 1.00m est conservée

Suppression de la bande dérasée de gauche

Limitation de vitesse à 70 km/h sur la zone chantier

Interdiction de dépasser pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes sur la zone chantier

Limitation de vitesse à 110 km/h en dehors de la zone de chantier jusqu'à l'échangeur n°35
(voir les arrêtés de circulation sur le site www.inforoute.alsace.eu)

V) Prévisions chantiers sur le réseau départemental

RD28 Hatten

Travaux de branchement réseau AE.

Période : du 16 au 20 février 2026

Mesures d'exploitation :

Route barrée, la circulation des TE pourra se faire par la D1063 entre Haguenau et Soufflenheim ou par la D3 entre Scheibenhardt et Lauterbourg

RD468 Herrlisheim

Travaux de toiture-mise en place d'une grue de chantier à Herrlisheim.

Période : le 10 février 2026

Mesures d'exploitation :

Route barrée, la circulation des TE pourra se faire par la D263, la VLS, D29.

RD1062 Mertzwiller

Travaux de Renforcement de la structure de chaussé.

Période : à définir

Mesures d'exploitation :

RD062 barrée de nuit entre 19h30 à 06h00.

Circulation des TE autorisée de jour

RD1363 Scheibenhard frontière

Travaux de déconstruction d'un auvent au niveau de la plateforme douanière.

Période : à définir

Mesures d'exploitation :

RD1363 barrée au niveau de la frontière de jour comme de nuit.

L'itinéraire de déviation via les parkings de la plateforme douanière est autorisé uniquement aux convois de catégorie 1.

La circulation des transports exceptionnels jusqu'à 80 tonnes, souhaitant se rendre en Allemagne, pourra se faire par la RD504 via Roppenheim.

La circulation des transports exceptionnels à fort gabarit devra se faire via Strasbourg, en empruntant la M353 pour se rendre en Allemagne.

Une reconnaissance de l'itinéraire est indispensable dans le cadre de la circulation des convois exceptionnels.

VI) Prévisions chantiers sur le réseau autoroutier

A36 Sens Allemagne vers Belfort, dans l'échangeur de la croix de la Hardt, au PR 110+950

Travaux d'inspection d'une potence de signalisation

Période : 1 nuit du jeudi 26 au vendredi 27 mars 2026

Mesures d'exploitation :

Fermeture de bretelles et déviation du trafic

- Par l'A 36 en direction de Belfort jusqu'à l'échangeur 20 Ile Napoléon.
- Sortie à l'échangeur 20 Ile Napoléon et reprise de l'A 36 dans le sens Belfort vers Allemagne